



Mardi 27 juin 2006
Tellin

Conférence de presse

Proclamation des communes wallonnes *Kyotodynamiques*

▪

Enjeux, bilan et perspectives de la campagne
« *Quelle énergie... dans ma commune ?* »

I. Présentation de la campagne « Quelle énergie... dans ma commune ? »

Pourquoi les communes?

Kyoto, vous le savez, est entré en vigueur. La lutte contre les changements climatiques dispose donc désormais d'un outil international contraignant. A l'heure où la négociation planétaire s'oriente déjà vers une seconde phase d'engagements de réduction des émissions de CO₂ il importe aussi de se doter des outils locaux qui permettront d'amplifier une dynamique de maîtrise de l'énergie. Dans ce contexte, même si les communes représentent à peine 2% des consommations globales wallonnes, leur contribution est loin d'être négligeable.

Tout d'abord, ne revient-il pas aux pouvoirs publics, notamment locaux, de montrer l'exemple en diminuant progressivement leurs propres consommations d'énergie ? C'est en tous cas l'avis de la Région qui met à la disposition des communes une intéressante panoplie d'outils : formations de « responsables énergie » ; subventions diverses ; logiciel de comptabilité énergétique ; etc.

Ensuite, les communes peuvent jouer un rôle déterminant dans l'implantation progressive de techniques de production d'énergie verte valorisant les potentiels locaux de sources renouvelables comme le bois, les fumiers et lisiers, le soleil ou le vent.

Enfin, les communes peuvent soutenir le citoyen dans ses démarches d'économie d'énergie. Les compétences communales en matière d'urbanisme en font des acteurs clés pour promouvoir l'efficacité énergétique à l'occasion de la délivrance de permis lors de la création de nouveaux quartiers. L'ancrage local permet en outre aux communes de conseiller leurs habitants sur les démarches possibles, les primes existantes, ... Par ailleurs, les CPAS peuvent apporter des solutions structurelles à celles et ceux de leurs concitoyens qui éprouvent des difficultés à honorer leur facture de chauffage ou d'électricité.

Une campagne d'interpellation...

C'est pour valoriser ce rôle des communes qu'Inter-Environnement Wallonie, fédération des associations environnementales, a souhaité informer et mobiliser ses membres - et par-delà, tous les citoyens concernés - afin qu'ils attirent l'attention de leurs autorités communales sur les leviers qu'elles peuvent actionner pour mettre Kyoto en pratique.

En 2005, ce sont plus de quarante collectifs locaux qui, dans le cadre de la campagne « *Quelle énergie... dans ma commune ?* » avaient interpellé une cinquantaine de communes wallonnes. Cette année, vu le contexte des élections communales, IEW s'est associé avec d'autres mouvements citoyens pour agir ensemble au sein de la plate-forme « Ça passe par ma commune ». A ce jour, une vingtaine de communes wallonnes ont vu leurs divers candidats interpellés par un collectif « Ça passe par ma commune » (une bonne dizaine d'autres communes figurent encore au programme). Dans dix de ces interpellations, les candidats furent interrogés sur les actions qu'ils envisageaient de mettre en place lors de la prochaine mandature en matière d'énergie.

Même si leurs réponses pêchent parfois par manque d'information sur les outils disponibles pour agir, la très grosse majorité des candidats fait preuve de volontarisme et d'ambition. Et si les engagements pris se limitent parfois à l'énoncé de bonnes intentions, la plupart portent sur des actions très concrètement réalisables. Ainsi, et les prix du pétrole n'y sont sans doute pas étrangers, un consensus généralisé existe sur la nécessité et la pertinence d'exploiter les gisements d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux. La plupart des engagements visent également à renforcer le soutien au citoyen dans ses démarches d'économie d'énergie. Le recours accru aux énergies vertes figure quant à lui dans les intentions proclamées par la moitié des candidats rencontrés.

L'outil de campagne : www.kyotocommunes.be

Afin de permettre aux citoyens de se rendre compte de l'état du *Kyotodynamisme* de leur commune, Inter-Environnement Wallonie actualise annuellement un inventaire des pratiques communales disponible sur le site www.kyotocommunes.be.

Chacun des axes d'une réelle politique de maîtrise de l'énergie est passé au crible. IEW récolte auprès de la Région les informations sur la participation des communes aux différents outils mis à leur disposition : formation pour les agents communaux ; logiciel de comptabilité énergétique ; conseil dans l'élaboration d'un cadastre énergétique ; subventions diverses (guidance sociale énergétique, éclairage public, audits, investissements en économie d'énergie ou en énergie renouvelable, etc.) Une fois ces informations collectées et traitées, nous les faisons parvenir aux communes en leur demandant de les compléter par les actions qu'elles auraient entreprises en dehors des cadres de soutien régional.

Ces informations permettent aux citoyens de mieux percevoir (après une brève formation) les actions qui déjà mises en place dans leur commune ainsi que celles qui pourraient encore faire défaut. A partir de ces informations, ils peuvent rentrer en contact avec leurs autorités sur une base constructive : « *Vous avez réalisé tel audit, quelles en sont les conclusions ?* » ou « *Saviez-vous que vous pouviez bénéficier de subsides pour un double-vitrage super isolant pour le remplacement des châssis de l'hôtel de ville ?* » ou encore « *Saviez-vous que la commune voisine est parvenue à produire tel résultat grâce à... ?* »

L'amélioration de la perception, par les mandataires comme par les agents communaux, des possibilités de mieux faire complète parfaitement une publicité régionale des divers outils disponibles. Actions citoyennes et mesures régionales concourent donc ainsi à la réalisation d'un objectif commun : le *Kyotodynamisme* communal.

Par ailleurs, une analyse de ces données et de leur évolution annuelle nous permet de dresser un petit bilan de la façon dont les communes intègrent les préoccupations énergétiques, non pas sur des intentions, mais sur des réalisations concrètes. Ne sont en effet pris en compte que les projets déjà réalisés ou pour lesquels la commune a déjà reçu un subside. Cela signifie que les résultats mesurés sont les fruits des politiques menées les années précédentes. Cela signifie aussi qu'une multitude de projets en cours ne seront pris en compte que l'année prochaine ou l'année suivante.

Le relevé de ces informations s'effectuant pour la troisième année consécutive, nous pouvons en dégager quelques observations intéressantes.

II. Evolution de la préoccupation communale quant à la maîtrise de l'énergie

En moyenne, l'attention des communes wallonnes a véritablement progressé. Les résultats engrangés sont en effet en très nette hausse, particulièrement pour l'année 2005. (L'indice moyen est passé de 6 à 7 entre 2003 et 2004 et de 7 à 9 entre 2004 et 2005.) Cette progression peut très clairement s'expliquer par l'augmentation des prix du baril, amorcée dès septembre 2004.

Fait frappant, la moitié de cette progression est due au renforcement des actions de soutien aux citoyens, sans doute plus demandeurs de moyens pour faire baisser leur facture. Bon nombre de communes ont ainsi mis en place une série d'actions d'information, dont nous n'avons retenu que les plus structurées : organisation de soirées d'information ; mise sur pied et diffusion d'exposition ; information ciblée sur les demandeurs de permis... Quelques communes - dont Tellin, Visé ou Amblève - ont décidé d'octroyer des primes complémentaires à l'isolation tandis qu'entre 2003 et 2005 le nombre de communes qui octroie une prime complémentaire aux chauffe-eau solaires est passé de la soixantaine à la centaine. Enfin, les formations pour « guide énergie » semble avoir leur succès, tandis que la moitié des CPAS ont décidé de bénéficier d'un nouvel outil régional particulièrement adapté à l'augmentation des prix du baril: l'octroi de subventions pour organiser une guidance sociale énergétique.

L'autre petite moitié de la progression s'explique par une augmentation réelle mais peu spectaculaire des formations suivies par les agents communaux, de la réalisation de cadastre énergétique et des subsides à l'audit et à l'investissement dans des économies d'énergie. La demande pour de tels financements semble néanmoins se faire grandissante. Les récentes dispositions régionales (augmentation des budgets et des taux de financement pour ces subventions dénommées UREBA) devraient probablement faire sentir leurs effets dans les années qui suivent, y compris sur les trop rares réalisations en matière d'énergie renouvelable ou de cogénération qui semblent tarder à décoller.

Cette progression apparaît toutefois très variable. Les communes déjà bien actives (ou situées au-dessus de la moyenne) en 2004 ont ainsi poursuivi leur action et affichent des performances en hausse. A l'opposé, les communes à la traîne en 2004 n'ont que très minoritairement inversé la tendance. En d'autres mots, il semble qu'il soit plus aisé pour une commune de développer et accentuer son *Kyotodynamisme* que d'entrer dans le processus.

Manifestement, un bon nombre de communes (pas les grandes villes, mais principalement les petites communes) ne disposent pas soit des motivations nécessaires à faire mieux qu'une gestion « habituelle », soit des informations complètes sur les solutions disponibles ou sur l'ensemble des outils régionaux mis à leur disposition, soit enfin des moyens suffisants pour la mise en œuvre de telles mesures.

Si la hausse des prix du baril contribuera certainement à fournir la motivation nécessaire, il n'en reste pas moins qu'une amélioration de la perception par les mandataires et agents communaux de l'intérêt et des possibilités concrètes de faire mieux est indispensable. C'est ce à quoi Inter-Environnement Wallonie souhaite modestement contribuer par cette campagne « *Quelle énergie... dans ma commune ?* ».

Il convient enfin de signaler que l'efficacité des Programmes d'Action Locale pour la Maîtrise de l'Energie (PALME) ne semble plus à démontrer.

Pour rappel, en 2002, 2003 et 2004, la Région a sélectionné une dizaine des meilleurs programmes d'action que les communes motivées lui avaient soumis. 23 communes bénéficièrent ainsi d'un financement partiel des frais de personnel nécessaires à la mise en œuvre de leur plan d'action, à réaliser sur trois ans. Aujourd'hui, 15 des vingt communes les plus actives dans notre classement sont des communes « PALME ». Ce résultat semble démontrer la pertinence d'une action régionale permettant de lever, pour les communes ayant préalablement monté un plan d'action, ce qui constitue sans doute le plus important frein au passage à l'acte.

André Antoine, Ministre wallon de l'énergie, a annoncé à plusieurs reprises qu'avant de lancer un nouvel appel à projet, il souhaitait réorienter le contenu des programmes d'actions sur les questions spécifiques liées aux bâtiments, qu'ils soient communaux ou de logements privés. La mise en œuvre de la directive européenne exigeant l'affichage de la performance énergétique des bâtiments publics de plus de mille mètres carrés et la certification des logements neufs, mis en vente ou en location, constitue en effet une petite révolution et des moyens seront nécessaires pour permettre aux communes de relever ce défi. Nous encourageons donc le Ministre à faire aboutir son projet...

III. Distinction des communes wallonnes Kyotodynamiques

Nous avons souhaité mettre aujourd'hui en évidence des pratiques communales exemplaires en matière de maîtrise de l'énergie. Nous allons donc décerner huit prix ainsi qu'un coup de cœur à des communes dont l'action mérite ce coup de chapeau.

Prix de la Commune la plus Kyotodynamique, toutes catégories confondues

GEMBOUX

Cette commune a entamé des démarches très constructives sur l'ensemble des champs d'action : maîtrise des consommations (elle exploite de façon constructive son tout récent cadastre énergétique) ; énergies vertes (elle étudie systématiquement la possibilité de placer un chauffe-eau solaire et joue un rôle moteur dans un projet de biométhanisation) ; mobilisation des citoyens (elle sensibilise les candidats bâtisseurs et locataires aux questions d'isolation thermique notamment).

La commune est représentée ici par
M. Eric VAN POELVOORDE
Echevin de l'Environnement

Contact :
081.62.63.55 - virginie.gosselin@publilink.be



Prix de la Commune rurale la plus Kyotodynamique **Prix de la Maîtrise des consommations communales**

TELLIN

Tellin se distingue particulièrement par le dynamisme de ses démarches. Le dispositif mis en place pour détecter et exploiter ses propres gisements d'économie d'énergie est particulièrement complet : un responsable énergie actif et bien formé ; un cadastre énergétique (qui gagnerait cependant à être actualisé) ; des investissements URE réguliers ; l'utilisation d'une comptabilité énergétique ; sans oublier l'attention à l'éclairage public. La commune a même décidé de partager avec ses citoyens son dynamisme en matière de maîtrise des consommations : c'est, à notre connaissance, une des rares communes octroyant des primes aux citoyens qui investissent dans des habitats économes en énergie. En matière d'énergies renouvelables, elle a réalisé une étude de vent et une étude de pré-faisabilité en bois énergie. C'est la troisième et dernière commune dont le *Kyotodynamisme* se voit attribuer une classe A.

La commune est représentée ici par
M. Joël DEOM
Echevin des Finances
M. Léonce LECLERE
Echevin de l'Environnement
Mme BASSIAUX

Contact :
0497.27.44.87 - chantal.bassiaux@publilink.be



Prix de la Ville la plus Kyotodynamique

NAMUR

La ville s'est particulièrement distinguée dans le soutien apporté à ses habitants pour économiser l'énergie. Outre la guidance sociale, la prime au chauffe-eau solaire et l'organisation de formations «guide énergie », elle a mené une vaste campagne (affichage, presse locale, animations dans les écoles) visant à promouvoir des gestes responsables qui permettent d'économiser l'énergie. En matière d'énergie verte, elle a mené une intéressante analyse des différentes possibilités techniques et budgétaires lui permettant de recourir à la cogénération et aux sources d'énergies renouvelables : bois, vent, chauffe-eau solaire. Si son action n'est pas la plus exemplaire en matière de maîtrise des consommations des bâtiments communaux, le *Kyotodynamisme* de Namur obtient néanmoins la classe A, au même titre que Gembloux.

La commune est représentée ici par

Mme Laurence LEGROS

Secrétaire de l'échevin de l'Environnement Alain DETRY, excusé

Contact :

081.24.69.74 - alain.detry@ville.namur.be



Prix de la Commune « non PALME » la plus Kyotodynamique

SENEFFE

Nous souhaitons saluer par ce prix les différentes démarches que cette commune a pu mener sur fonds propres, ce qui est loin d'être évident ... mais manifestement possible pour une commune d'à peine plus de 10.000 habitants. La continuité de son action, l'attention qu'elle a pu porter tant à la formation continuée de son responsable énergie qu'aux nouveaux mécanismes de soutien régional, a débouché sur un cadastre énergétique actualisé et sur plusieurs investissements exploitant les gisements d'économie d'énergie détectés dans ledit cadastre. Dans la foulée, elle a réalisé les études nécessaires au placement prochain d'un chauffe-eau solaire, tandis qu'elle a mis en place une stratégie simple mais probante en matière d'information du citoyen. Elle est la seule commune « non PALME » à obtenir une classe B pour son *Kyotodynamisme*.

La commune est représentée ici par

M. ERGOT

Responsable Energie

Mme Cécile ALPHONSE

Eco-conseillère

Contact :

064. 52.17.26 - c.alphonse@seneffe.be



Prix de la Meilleure progression

COURCELLES

Cette commune enregistre la plus belle progression depuis 2004 et démontre, si besoin était, qu'un soutien régional aux initiatives communales permet la mise en place d'une réelle *Kyotodynamique* : formation d'un responsable énergie, réalisation d'un cadastre de 35 de ses bâtiments, réalisation d'audits des installations de chauffage, étude de pré-faisabilité pour un chauffe-eau solaire, formation de guides énergie et enquête des habitudes de consommations d'énergie des habitants font partie des ingrédients de cette belle avancée.

La commune est représentée ici par

Mme Marie-Christine LAMBOT

Echevin de l'Environnement

Mme Véronique GONTIER

Eco-conseillère

M. Claude HENRY

Secrétaire

Contact :

071.46.99.20 - andre.trigaut@courcelles.be



Prix des « Energies vertes »

ROCHEFORT

La commune est distinguée pour l'ardeur avec laquelle elle explore chacune des possibilités qu'offre les différentes filières de production d'énergie verte. De l'étude systématique au placement de plusieurs chauffe-eau solaires (dont la superficie totale avoisine la centaine de m² et permet l'économie annuelle de près de 20.000 litres de mazout), à l'investissement dans une chaudière à pellets en passant par l'exploitation d'une chute d'eau de douze mètres qui produit annuellement plus d'un million de kWh, Rochefort fait figure de pionnier des énergies vertes. Reste enfin son soutien dans la prochaine érection d'une éolienne pédagogique, projet qui se situe dans la parfaite continuité de l'intéressante opération de location/vente de chauffe-eau solaires que la Régie communale avait mis sur pied en 2001 permettant à 17 habitants de s'équiper de tels équipements sans devoir supporter d'un coup l'investissement que cela suppose.

La commune est représentée ici par

M. François BELLOT

Député-Bourgmestre

M. Guy MULLENS

Echevin de l'Energie

M. Jules de BARQUIN

Echevin de l'Environnement

M. Benoît FONTAINE

Président de la SA Hydroval

Mme Stéphanie GALLAND

Agent de Développement local

Contact :

084.22.06.00 - stephanie.galland@publilink.be



Prix du Soutien aux citoyens

ASSESE

D'autres communes auraient pu prétendre à ce prix car plusieurs octroient une prime à l'installation de chauffe-eau solaire et organisent guidance sociale énergétique et formation de guide énergie. C'est l'exemplarité et le nombre des actions particulières qu'Assesse a pu mener vers et avec le citoyen qui nous a conduit à lui décerner ce prix. En effet, la commune a tout d'abord mené une enquête sur la consommation de ses habitants, en remettant aux participants une ampoule économique. Elle a continué à animer le groupe des guides énergie préalablement formés, leur permettant d'organiser, en 2005, plusieurs "cafés Energie" donnant une information à leurs concitoyens sur les possibilités d'économiser l'énergie. De plus, Assesse a délibérément fourni toutes les informations nécessaires (étude paysagère et étude de vent) à un débat constructif au sein de la CCAT sur l'emplacement possible d'un projet éolien, donnant par là ses lettres de noblesse à la fonction consultative. Enfin, la commune a décidé de prolonger sur fonds propres le contrat de la responsable Energie que «PALME» avait permis de financer. Et ce afin d'ouvrir un guichet « Aménagement du territoire et Energie » chargé d'accompagner les différents promoteurs immobiliers et candidats bâtisseurs pour qu'ils tiennent compte de la performance énergétique de leurs futurs bâtiments.

La commune est représentée ici par

M. Paul WATTECAMPS
Echevin de l'Environnement
Mme Ingrid ULENS
Guide Energie
M. Maxime DE PAOLI
Stagiaire

Contact :

083.63.68.45 - commune@assesse.be



Coup de cœur pour la Maîtrise des consommations communales

ANDENNE

Commune « non PALME », Andenne a su exploiter par ses ressources propres et grâce à une formation continuée de ses agents communaux, les différents outils de maîtrise de ses consommations mis en place par la Région. L'actualisation de son cadastre énergétique lui a ainsi permis de réaliser six investissements d'un montant total de 250.000 Euros lui permettant de faire de substantielles économies d'énergie. Economies qu'elle n'aura d'ailleurs probablement pas manquées de chiffrer grâce à l'usage de sa comptabilité énergétique.

La commune est représentée ici par

M. Vincent SAMPAOLI
Echevin des travaux
M. Louis ANCIAUX
Chef des travaux adjoint

Contact :

085.84.95.61 - francis.verborg@ac.andenne.be

IV. Annexes

WWW.KYOTOCOMMUNES.BE

Testez votre commune!

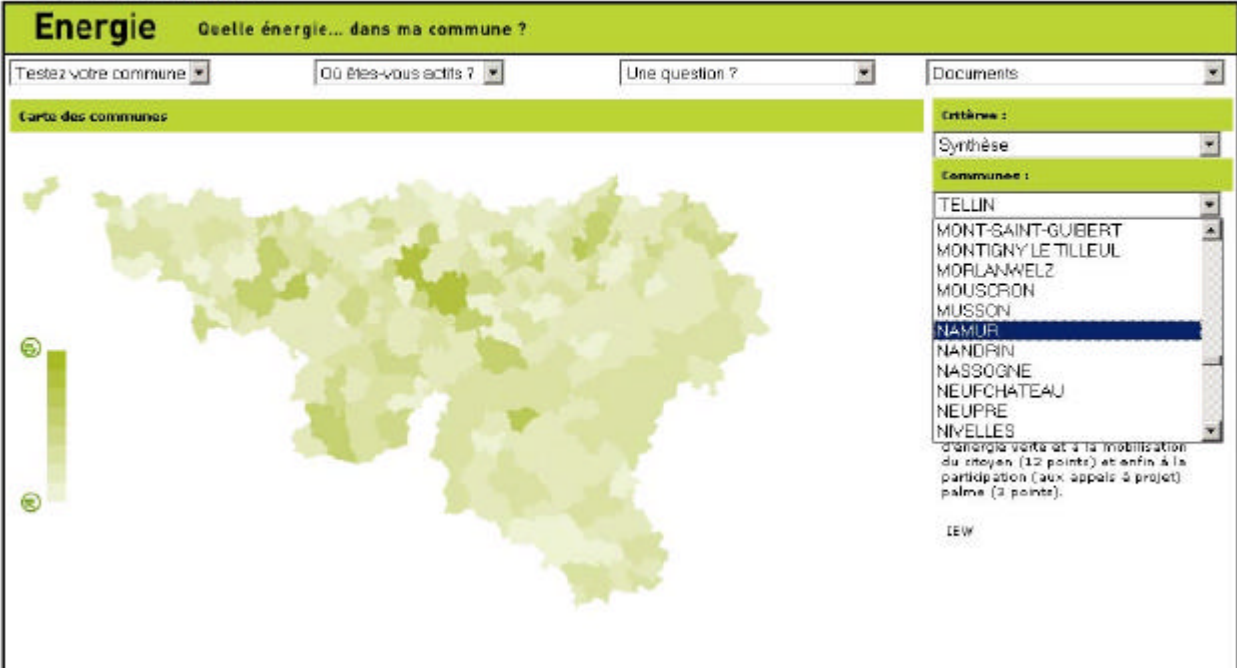
Inventaire du *Kyotodynamisme* des 262 communes wallonnes

Cette partie du site permet de découvrir le *Kyotodynamisme* des 262 communes wallonnes ; une quinzaine de critères permet aujourd'hui d'évaluer leur *Kyotodynamisme* : *La commune a-t-elle attribué la compétence énergie à l'un de ses échevins ? A-t-elle fait appel à la subvention UREBA pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments ? La commune octroie-t-elle une prime aux particuliers qui investissent dans un chauffe-eau solaire ? La commune a-t-elle réalisé un cadastre énergétique de ses bâtiments ?...*

Ces critères, définis et pondérés avec l'aide de la Région wallonne, aboutissent aujourd'hui à l'attribution aux communes d'une lettre (de A à G) symbolisant leur *Kyotodynamisme*. Certaines d'entre elles se distinguent clairement en tête de peloton.

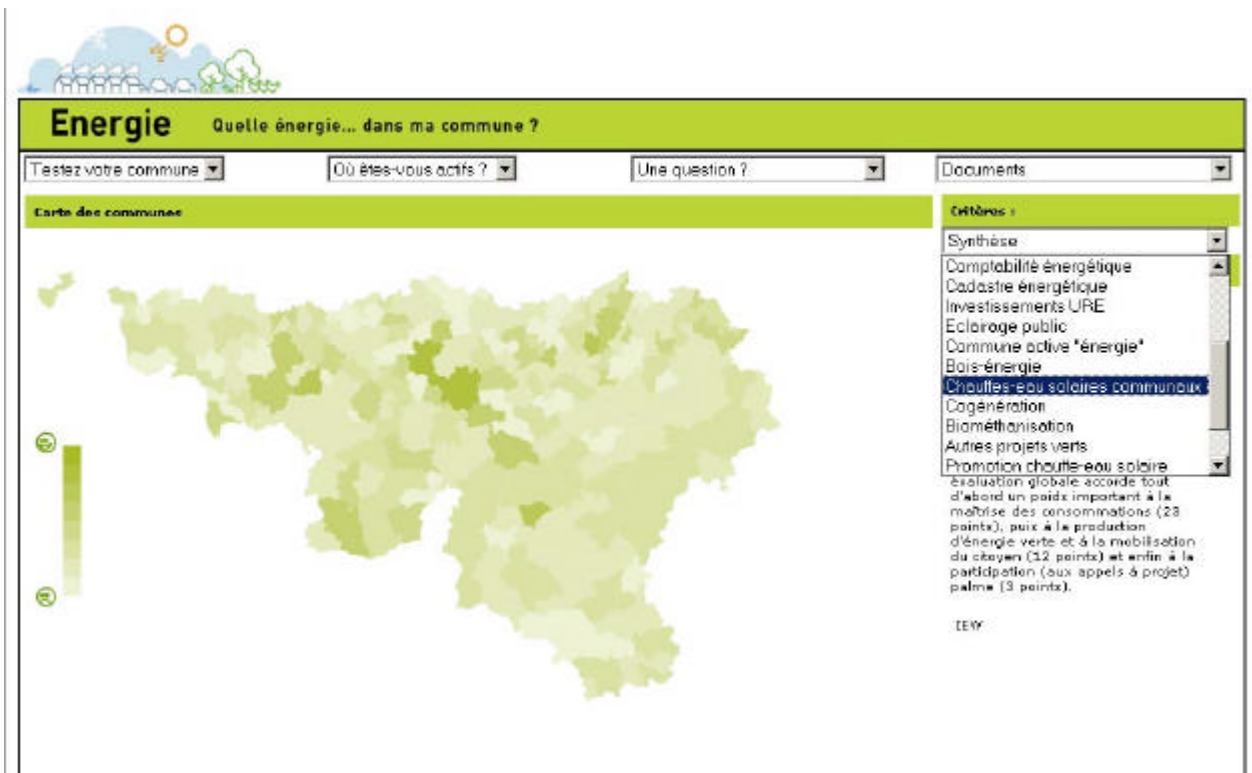
Une **recherche par commune** permet d'accéder à une fiche complète reprenant les différents critères d'évaluation de la dynamique d'efficacité énergétique.

Une **recherche par critère** permet de comparer sur une carte de la Région, la situation d'une commune par rapport aux autres en fonction d'un certain critère.



The screenshot shows the 'Energie' website interface. The main heading is 'Energie' with the subtitle 'Quelle énergie... dans ma commune ?'. Below the heading are several dropdown menus: 'Testez votre commune', 'Où êtes-vous actifs?', 'Une question?', and 'Documents'. The central part of the page features a map of Wallonia titled 'Carte des communes', which is color-coded by energy performance. To the right of the map is a sidebar with a 'Critères' dropdown set to 'Synthèse' and a 'Communes' dropdown menu. The 'Communes' menu is open, showing a list of communes including TELLIN, MONT-SAINT-GUBERT, MONTIGNY-LE-TILLEUL, MORLANWELZ, MOUSCRON, MUSSON, NAMUR (highlighted), NANDRIN, NASSOIGNE, NEUFCHATEAU, NEUPRE, and NIVELLES. Below the list, there is a small text box describing the criteria: 'Energie verte et la mobilisation du moyen (12 points) et enfin à la participation (aux appels à projet) palme (3 points)'. At the bottom right of the sidebar, the IEW logo is visible.

Extrait du site web : **Sélection par commune**



Extrait du site Web : **Sélection par critère**

Pour toute information complémentaire :

Pierre TITEUX
Attaché de presse
081.255.284 – 0479.497.656 – p.titeux@iewonline.be

Thibaud de MENTEN
Chargé de mission Energie
081.255.254 – 0477.495.434 – t.dementen@iewonline.be